

Communiqué de presse

Bilan de la situation des poissons d'eau douce de France métropolitaine : plus d'une espèce sur cinq menacée

- 16 décembre 2009 -

Une nouvelle étude réalisée sur les 69 espèces de poissons d'eau douce du territoire métropolitain révèle que 15 d'entre elles sont menacées de disparition. Cet état des lieux constitue un chapitre de la Liste rouge des espèces menacées en France. Il a été élaboré par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle, en partenariat avec la Société française d'ichtyologie et l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques.

L'analyse réalisée montre que la dégradation et la destruction des milieux naturels constituent la principale menace pour les poissons d'eau douce de France métropolitaine. L'**extraction de granulats** a entraîné la destruction des habitats pour des espèces comme la Lamproie de rivière, classée dans la catégorie "Vulnérable", ou la Sofie, "Quasi menacée", qui privilégient les cours d'eau à galets ou à graviers pour leur reproduction. L'**assèchement et le curage** hivernal des zones humides altèrent l'habitat naturel de la Loche d'étang, classée "En danger", et le **drainage agricole** des prairies humides réduit les périodes de crues, modifiant ainsi les conditions favorables à la reproduction du Brochet, classé "Vulnérable".

La qualité de nombreux milieux naturels d'eau douce est également altérée par la **pollution**, à laquelle les poissons sont souvent très sensibles. L'Anguille européenne est ainsi exposée à de nombreux polluants et pesticides qui fragilisent ses défenses immunitaires, et le Chabot du Lez est sensible aux polluants chimiques d'origine agricole qui affectent sa fécondité. Ces deux espèces sont classées "En danger critique d'extinction". La pollution des fleuves constitue également l'une des causes de la régression du Saumon atlantique, classé dans la catégorie "Vulnérable". A l'avenir, le **changement climatique** pourrait aggraver les conditions de vie de nombreuses espèces de poissons d'eau douce.

Parmi les espèces évaluées, la situation des poissons migrateurs amphihalins apparaît particulièrement préoccupante : à l'exception de la Lamproie marine, placée en catégorie "Quasi menacée", toutes ces espèces se trouvent aujourd'hui menacées en France. Effectuant une partie de leur cycle de vie en rivière et une autre partie en mer, la plupart sont concernées par les menaces citées précédemment et sont particulièrement affectées par les **barrages** qui compromettent leur périple migratoire vers les zones de reproduction. C'est le cas par exemple du Saumon atlantique, de la Lamproie de rivière, de l'Esturgeon européen et de l'Anguille européenne.

Pour cette dernière, la **pêche** est réglementée mais reste un facteur de menace, aggravé par un braconnage important lié au coût élevé de ses alevins, nommés "civelles". L'Esturgeon européen a lui aussi longtemps fait l'objet du braconnage, pour le prélèvement de ses œufs destinés à la production de caviar. Sa pêche est strictement interdite, mais l'espèce demeure victime de captures accidentelles, liées en particulier au chalutage en mer. Ces deux grands migrateurs sont classés "En danger critique d'extinction".

D'autre part, en raison d'un manque de connaissances ou de changements récents survenus dans la dénomination scientifique de certaines espèces, près d'un tiers des poissons d'eau douce (22 espèces sur les 69 évaluées) ont dû être placés dans la catégorie "Données insuffisantes". Ainsi, la récente scission du Goujon en quatre espèces (Goujon, Goujon de l'Adour, Goujon occitan et Goujon d'Auvergne) explique l'absence d'informations sur la répartition et l'abondance actuelles de chacune des quatre nouvelles entités. Le développement des connaissances et d'outils de suivi de ces "nouvelles" espèces est donc une priorité.

Pour répondre à la situation préoccupante des espèces qui ont connu une forte régression en France, des mesures réglementaires ont été prises et certaines espèces bénéficient aujourd'hui d'importants efforts de restauration, comme le Saumon atlantique, dont la situation mobilise de nombreuses associations, ou l'Apron du Rhône et l'Esturgeon européen, qui font tous deux l'objet d'un plan spécifique de conservation.

Comité français de l'UICN

Sébastien Moncorps, Directeur
Tel. 01 47 07 78 58 / 06 73 86 87 29
sebastien.moncorps@uicn.fr

Florian Kirchner, Chargé de programme "espèces"
Tel. 01 40 79 48 09 / 06 89 29 72 89
florian.kirchner@uicn.fr

Muséum national d'Histoire naturelle

Estelle Merceron, Attachée de presse
Tel. 01 40 79 54 40

Vanessa Bismuth, Attachée de presse
Tel. 01 40 79 81 36

presse@mnhn.fr